

DOSSIER

Veaux de boucherie : c'est troublant d'y voir clair

Qu'il s'agisse de tristes nouveaux ateliers de veaux de boucherie sur caillebotis ou de veaux labellisés soi-disant *sous la mère* : quelle alliance affligeante entre obscurantisme de boucherie et zootechnie d'obsession technico-économique ! Est-ce la faute des consommateurs ? Pour mieux comprendre comment ils sont menés en bateau, il faut comprendre ce qu'est la santé dans le sens biologique, global, et comment le marketing la trahit.

Ce dossier est aussi un appel aux chercheurs, vétérinaires et techniciens de mettre fin au sacrifice de l'intellect et d'assumer une déontologie envers les animaux.



Contenu

Veaux de boucherie : c'est troublant d'y voir clair	1
I. Des systèmes	2
Deux systèmes différents : laitier et allaitant	2
Etre responsable de la naissance d'un veau	2
Un veau laitier – à quoi bon ?.....	3
Le logement du veau laitier. De l'argent public pour une station expérimentale affligeante.	4
Aides de la PAC et innovation : insoutenables sauf exception.....	5
Le veau de la vache allaitante	6
Le logement du veau de race à viande dit (trompeusement) <i>élevé sous la mère</i>	7
Demain l'élevage au pré ? Il faut changer les règles françaises des aides PAC !	7
II. L'alimentation contre nature des veaux	8
Besoins alimentaires du veau : pas seulement du lait, mais aussi de l'herbe	8
L'alimentation contre-nature des veaux : sans mère et sans herbe	9
La tradition perverse du veau « blanc » rendu anémique	10
La leçon des vaches folles n'est toujours pas comprise !.....	12
Le veau dit « <i>sous la mère</i> » : une tromperie contre nature.....	12
III. Des liens	14
La mise-bas	14
Le lien entre la vache et son veau	15
La séparation, un vrai problème	15
Existe-t-il une réponse satisfaisante au problème de la séparation ?	16
Veaux laitiers avec leurs mères : acquis et questions. Le juste prix !	18
Industrie sans scrupules et sacrifice de l'intellect.....	19
Annexe : production, export-import et cotation des veaux	21

I. Des systèmes

Deux systèmes différents : laitier et allaitant

La France a abattu 1,2391 millions de veaux en 2017¹. Elle exporte beaucoup plus de veaux vivants qu'elle n'en importe : environ 250 900 (surtout des petits veaux de moins de 80 kg vers l'Espagne) vs 31 800 veaux importés en provenance de l'UE.

Il y a en France deux types de vaches : celles qui sont destinées à être traitées pour leur lait (3,6 millions de vaches laitières), et celles destinées à produire des veaux à engraisser sans production de lait par la traite (4,15 millions de vaches allaitantes)². Elles sont donc soit de race laitière, soit de race à viande, soit de race mixte. Il est aisé de retrouver la description de toutes ces races sur internet³. Ces vaches font naître des veaux.

Le nombre de vaches laitières diminue vu que chaque vache donne de plus en plus de lait. Aussi, le nombre de vaches oscille toujours en fonction de la conjoncture qui fait qu'elles sont gardées ou abattues en nombre variable. La filière lait fournit environ 40 % de la viande bovine consommée en France. Le nombre de vaches laitières abattues impacte le prix de la viande bovine. Ainsi, la filière allaitante est impactée par la filière lait. La filière allaitante fait beaucoup d'efforts de marketing au nom de la qualité de sa viande et au nom des races avec leur saveur mythique. Toujours est-il que les Français mangent de la vache laitière et que cela ne semble pas les déranger. Pourquoi serait-ce une viande inférieure ? Est-ce raisonnable de consommer des produits laitiers mais de faire la moue devant de la viande de type laitier ? Ce qui compte le plus c'est pourtant leur bien-être, leurs conditions d'élevage, et l'excellence environnementale ! La « qualité » du produit relève en grande partie des conditions d'abattage, de la maturation de la viande, de la découpe, de la transformation...

Etre responsable de la naissance d'un veau

La lactation d'une vache laitière est induite par la naissance obligatoire d'un veau. Attention, ce n'est pas l'éleveur qui « fait naître » le veau, c'est bien la vache, dans la douleur. Le veau est le sien. Il n'est pas une sorte de pomme qui tombe d'un arbre. Ce veau lui est enlevé, dès la naissance, ou après quelques heures ou quelques jours. Dans tous les cas, il est indispensable que le veau reçoive le colostrum, pour protéger tant soit peu sa santé fragile.

Classiquement la vache doit produire un veau par an, mais la lactation peut être prolongée, et c'est même 'tendance' avec les vaches hyper-productives. Une lactation pourrait même être prolongée durant plusieurs années (de faible abondance), mais ce qui a intéressé la sélection génétique c'était le pic de lactation, pas la durée. Si la tendance à la prolongation se confirme, cela permettra de faire naître moins de veaux par quantité de lait produite, ce qui est un avantage certain au niveau éthique, parce que cela économise des vies animales (et surtout des vies perturbées au départ, comme nous le verrons plus loin). Cela se discute, parce que la naissance d'un veau au printemps correspondrait au rythme naturel, sauf que, en production laitière, les veaux sont dé-saisonnés et leurs naissances mieux réparties sur l'année afin de produire du lait à toutes les saisons et surtout quand les prix sont un peu plus élevés.

¹ <http://www.franceagrimer.fr/content/download/57362/556220/file/STA-VIA-LAIT-Donn%C3%A9es%20statistiques%202017.pdf>

² idem

³ <http://www.la-viande.fr/animal-elevage/boeuf/races-bovines>

Avant la naissance du veau suivant, la vache est tarie par l'arrêt de la traite. C'est un moment critique, où se joue l'avenir de la santé de la mamelle, et l'usage de divers « bouchons » ou antibiotiques dans le pis est courant et justifiable. A de rares exceptions près, la gestation suivante est déjà induite par insémination artificielle dès 85 à 100 jours après le vêlage ; la première tentative d'insémination n'est pas toujours fertilisante. Les semences de taureaux sont choisies sur catalogue, aujourd'hui sur la base de la sélection génomique. Ils visent à augmenter la production laitière tout en maîtrisant les problèmes de santé induits par la haute productivité. Il existe un commerce lucratif d'embryons. La sélection et la génétique sont des lobbys à part entière, puissants, persuasifs, lucratifs, qui artificialisent le vivant. Les taureaux reproducteurs vivent dans un environnement « technique » et doivent, traînés par la traction de l'anneau placé dans leur nez, saillir une attrape – un spectacle affligeant par cette violence inouïe de privation et de contrainte exercée envers des animaux intelligents et faits pour vivre en semi-liberté, qui par ailleurs valent cher et sont soignés en conséquence le temps qu'ils restent en vie pour éjaculer leur sperme (selon catalogue) dans un vagin synthétique.

Un veau laitier – à quoi bon ?

Le veau qui naît est soit mâle soit femelle. La plupart des femelles sont gardées à la ferme pour en faire des vaches, elles sont dites « veaux d'élevage ». L'intérêt économique est alors de les nourrir au prix le plus bas, c'est-à-dire de les sevrer le plus tôt possible du lait, entre 4 et 8 semaines, pour les alimenter aux fourrages et aux concentrés. La tendance est d'ailleurs de les sous-alimenter. Toutefois, une alimentation riche permet d'enclencher la première gestation plus précocement ; tout se calcule en termes économiques (et de plus en plus en termes d'analyse de cycle de vie). Une minorité de femelles deviennent des veaux de boucherie. Certaines seront abattues comme génisses (avant vêlage) ou jeunes vaches (après un seul vêlage). En fait, le renouvellement du troupeau laitier est rapide : environ un tiers des vaches laitières partent à l'abattoir, chaque année.

Les petits veaux laitiers mâles sont un sous-produit sans valeur, leur prix est de l'ordre de 50 Euros lorsqu'il s'agit de la race Holstein. Les races mixtes, en particulier les Montbéliardes, obtiennent un meilleur prix. Beaucoup d'éleveurs font naître davantage de veaux croisés avec une race à viande, pour obtenir une meilleure conformation bouchère, sans que cela soit forcément apprécié par l'aval⁴. Une alternative nouvelle, pour éviter les veaux mâles sans valeur, est d'utiliser des semences sexées ; c'est surtout intéressant pour des éleveurs investis dans la sélection de vaches à haute valeur génétique, très productives. Dans certains pays les veaux mâles sont couramment tués à la naissance, et ce n'est pas la pire des solutions, parce que la vie qui les attend est triste. En Grande-Bretagne, une filière de veaux mâles est en construction, dans le but de mettre fin à leur mise à mort à la naissance et de leur éviter l'exportation, en particulier vers la France, pour un engraissement industriel dans des conditions misérables.

⁴ https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=103342 pages 4 et 5

Le logement du veau laitier. De l'argent public pour une station expérimentale affligeante.

Un document de 2018⁵ publié sur 8 pages les chiffres clés de la filière veau de boucherie bretonne qui est la plus importante de France. La seule typologie des élevages présentée concerne le nombre de veaux rentrés par an (plus ou moins de 120) et la diversification des exploitations. Rien sur le type de logement : caillebotis ou paille ? accès au plein air ? Par contre, ce qui est important : 268 000 t/an d'aliment d'allaitement et 100 000 t/d'aliments fibreux consommés. On voit d'où vient le vent. Le bien-être des veaux est d'une priorité zéro.

La plaquette des Chambres d'agriculture de Bretagne de 2015 sur les bâtiments pour veau de boucherie⁶ donne un bon aperçu de ce qui est construit et de la logique qui détermine les recommandations : gagner en compétitivité, attirer des candidats à l'installation, mécanisation et automatisation, maîtrise de la santé des veaux et amélioration des conditions de travail de l'éleveur. Et les besoins des veaux, ces petits orphelins ? Tant qu'ils ne deviennent pas trop malades, ce n'est pas un sujet. Résultat : la plaquette présente trois fiches (sur quatre) de constructions où les veaux sont logés sur caillebotis intégral sans litière, avec fosse à lisier sous les caillebotis, dans des cases de 5 à 8 veaux avec 1,8 m² de surface par veau ce qui correspond à la norme minimale pour un poids vif égal ou supérieur à 220 kg (il sera nettement supérieur). Il n'y a pas la place pour courir, sauter, jouer – ce que les veaux aiment pourtant faire. D'ailleurs, le caillebotis est inconfortable à l'appui et au couchage.

Jusqu'à 8 semaines d'âge il est autorisé de garder les veaux en cases individuelles, pourvu qu'ils puissent s'y retourner (ce qui avant la directive n'était pas possible). Ainsi les bâtiments d'engraissement décrits disposent de baby-box de 80 x 150 x 100 cm : les cloisons s'enlèvent à 8 semaines lorsque l'obligation de détention en groupe s'applique. Parmi les quatre fiches présentées, une seule montre un élevage de veaux disposant de cases plus grandes, paillées, plus lumineuses et ouvertes, avec 20 veaux par case et 2 m² par veau. Sans baby box (qui sont en fait des cages). Cela fait longtemps que les ONG et notamment Welfarm préconisent ce type d'élevage. L'obstruction de la filière ne connaît aucune excuse. Ou si ? En case paillée, les veaux présenteraient une forte mortalité par entérotoxémie parce qu'ils mangent trop de paille. Et pourquoi se jettent-ils sur la paille ? Parce qu'ils sont volontairement carencés...⁷ Il faudra encore plusieurs chapitres pour tout expliquer et comprendre, mais il est bon de garder dès maintenant à l'esprit que l'inconfort majeur du logement et son inadaptation aux besoins des veaux est liée à une carence alimentaire voulue.

En fait, dans le réseau national (INOSYS) constitué de 120 élevages dans cinq Régions, 97 % des bâtiments sont sur caillebotis et seulement 3 % sur paille⁸ !

Notons en passant que ce même réseau constate une mortalité de 4 %, toutes races confondues. Sans surprise, les plus légers à l'arrivée meurent le plus (7 %). Les veaux sont fragiles. L'absence de mère, le stress du transport, une alimentation contre nature, le mélange de microbismes de diverses origines – tout cela rend nécessaires de fréquents traitements antibiotiques. Sinon ils meurent.

⁵ https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=103342

⁶ [http://www.bretagne.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/25597/\\$File/Batiments%20veaux%20de%20boucherie%2015%20BD.pdf?OpenElement](http://www.bretagne.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/25597/$File/Batiments%20veaux%20de%20boucherie%2015%20BD.pdf?OpenElement)

⁷ Communication orale, IDELE

⁸ [http://www.bretagne.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/31132/\\$File/Veaux-de-boucherie-Reseau-Inosys-Reperes-techniques-et-economiques2016-2017%202018-05.pdf?OpenElement](http://www.bretagne.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/31132/$File/Veaux-de-boucherie-Reseau-Inosys-Reperes-techniques-et-economiques2016-2017%202018-05.pdf?OpenElement)

Et que fait la filière pour sortir du mode concentrationnaire de détention des veaux ? Apparemment, elle fait tout pour y rester, si l'on regarde les conditions d'élevage dans la station expérimentale « veaux de boucherie » de l'Institut de l'Élevage, sur le site de Rheu⁹. Conformément au formatage classique de l'encadrement agricole, *les principaux axes de travail sont la réduction des coûts de production, la qualité des carcasses et des viandes, la sécurité sanitaire, l'adaptation aux réglementations en vigueur (zut ! n'est-ce pas acquis ?) et l'évaluation environnementale de la production de veaux.* Des axes de travail qui semblent verrouillés contre les attentes sociétales d'un élevage plus naturel !

Voyons le mode d'élevage dans cette station expérimentale de l'Institut de l'Élevage :

La station dispose d'un bâtiment fermé à ventilation dynamique. Les veaux sont logés en cases collectives de 4 à 5 veaux dans 7 salles sur caillebotis intégral.

Les 300 places de veaux sont réparties en 5 modules expérimentaux de 56 à 70 places. Ce dispositif permet la réalisation de 7 à 8 essais par an dans des conditions similaires à celles d'élevages courants tout en assurant un suivi expérimental individuel des animaux.

Les veaux sont alimentés au seau et une salle équipée de 10 cages à métabolisme pour améliorer la connaissance des valeurs nutritionnelles des matières premières utilisée en alimentation du veau complète le dispositif.

2 fosses de 300 et 500 m³ permettent de stocker le lisier stocké dont l'épandage est assuré sur 18 ha loués à un agriculteur local.

Malheur aux veaux qui se retrouvent en cage métabolique. Au nom des coûts de production !

Et qui finance cette forteresse contre l'attente sociétale, contre le bon sens, contre la compassion ?

L'AGESEM (Association de GEstion et d'orientation de la Station Expérimentale de Monvoisin) regroupe de nombreuses organisations de la filière veau : les syndicats de producteurs (FNPL, FNB), les fédérations d'industries agroalimentaires (FNCL, FNIL, FNCBV), les unions de groupements de producteurs bovins (URCA) et les Chambres d'Agriculture de Bretagne.

Les travaux sont réalisés avec le concours financier de l'Interprofession : INTERVEAUX (section d'INTERBEV) et INTERBOVI-Bretagne. Certaines actions du programme expérimental conduites au sein de la station peuvent bénéficier également du soutien de France-Agrimer, de la Région Bretagne, de la Région Pays de la Loire, de l'ADEME et du CASDAR.

Aides de la PAC et innovation : insoutenables sauf exception

Les aides du 2^{ème} pilier de la PAC (Politique Agricole Commune) pour la production de veaux de boucherie en Bretagne¹⁰ visent à soutenir la modernisation des exploitations agricoles au titre du Plan pour la Compétitivité et l'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCA EA), financé par l'Europe, l'Etat et le Conseil Régional, l'ADEME, et par la MSA en ce qui concerne la prévention des troubles musculo-squelettiques des éleveurs. Le bien-être des veaux n'est pas un sujet. Performance et durabilité sont ciblés : quant aux opérations 4.1.1 agricole (appel à projets 2018)¹¹ il faut argumenter une amélioration dans au moins un des trois domaines (économique, environnemental, social) pour que le dossier ne soit pas rejeté. Les dépenses pouvant être aidées sont nombreuses, rien n'empêche que certaines soient favorables au bien-être animal, et rien n'y oblige ou incite. Pour la mesure 4.1.2

⁹ <http://idele.fr/linstitut-de-lelevage/implantations/unites-experimentales/le-rheu.html>

¹⁰ https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=103343

¹¹ http://www.bretagne.bzh/upload/docs/application/pdf/2018-01/feader_411b_aap1_2018_formulaire_v_28_12_2017.pdf

il s'agit de la couverture des fosses, des équipements en économie d'énergie, et de l'isolation des locaux hors bâtiments neufs, et ceci pour toutes les filières animales. En clair, la Région Bretagne cofinance des élevages de veaux insoutenables en matière de conditions de vie des animaux : par ignorance ou par volonté ?

La Vidéo *Veaux de boucherie – le bâtiment d'élevage du futur*¹² met en image la propagande impardonnable de la filière et de tout l'encadrement technique, qui sont obsédés par un élevage connecté bourré de capteurs et producteur d'énergies alternatives, mais qui passent totalement à côté du défi éthique, comme si l'animal n'était qu'une biomécanique dans un univers de robots. L'image de la verdure et gaité à l'extérieur de l'étable ne sert qu'à manipuler le spectateur. L'intérieur est une triste prison. Interbev n'a rien compris.

Pourtant, ailleurs, les veaux peuvent être élevés sur paille, avec des distributeurs automatiques de buvée leur permettant de téter, et avec suffisamment d'espace pour gambader tant soit peu. L'exemple 'filière' en vue est « Le veau des frères Drevon »¹³ en Rhône-Alpes, qui a été récompensée par Welfarm. Notons en passant que d'après le reportage publié, il s'agit de veaux Montbéliards... produisant par définition de meilleures carcasses que les veaux Holstein. Sur 21 certifications de veaux de boucherie, listées¹⁴ sur le site du Ministère de l'agriculture, seulement trois font état d'un élevage sur paille, c'est le veau Drevon, un « veau élevé sur paille » breton, et une viande de veau de SOBEVAL. Il est régulièrement question de *bonnes pratiques d'élevage* (on a toutes les raisons de s'en méfier !) et parfois de veaux nourris au lait entier, donc une gamme qui se veut plus qualitative et régionale et qui peut pratiquer le paillage. Mais les cahiers des charges des certifications ne sont pas publiés ! Consommateurs, croyez ! Où sont les rares veaux Holstein un peu plus chanceux que leurs congénères ? Pourquoi l'argent de la PAC n'est-il pas réservé aux élevages respectueux des veaux ?

Tout en reconnaissant les améliorations très significatives qu'apporte un engraissement de type « Veau Drevon » comparé au système majoritaire conventionnel, il est possible d'aller plus loin en permettant un accès au plein air et au pré. L'objectif à terme doit être que les veaux vivent avec leurs mères dans le troupeau, et bénéficient du pâturage saisonnier et à l'étable de foin à volonté. Ce serait le plus simple qui soit pour les veaux de race allaitante ; c'est vraiment compliqué mais pas impossible pour les veaux laitiers, comme ce sera expliqué plus loin.

Le veau de la vache allaitante

La vache allaitante est une vache de race à viande qui produit des veaux à engraisser pour leur viande, jusqu'à un âge et un poids très variables, en fonction des filières et des demandes. En règle générale, ces vaches pâturent à la belle saison, avec leurs veaux, et occupent ainsi des paysages parfois grandioses. Le moment du sevrage est leur jour noir : les veaux sont brutalement enlevés à leur mère, à un âge qui varie en fonction des saisons et des débouchés, entre 5 et 10 mois.

Les troupeaux allaitants peuvent remplacer l'élevage laitier en perte de « compétitivité » dans les zones rurales en désertification. Cependant il existe, en plaine, des vaches à viande maintenues toute l'année en stabulation, quitte à leur apporter de l'herbe ou du foin issus de prairies dont le

¹² <https://youtu.be/S3IMsJkd-g>

¹³ <http://veaux-drevon.fr/>

¹⁴ <http://agriculture.gouv.fr/telecharger/84489?token=d4bb77a065ad225b368aca1334a67a43>

retournement est interdit et/ou sans intérêt. Le pâturage effectif est un critère d'intérêt qui reste à vérifier au cas par cas.

Les troupeaux allaitants sont souvent accompagnés par un taureau et la reproduction se fait encore par monte naturelle, malgré des tendances à l'insémination artificielle, promue par ses acteurs.

L'élevage allaitant véhicule une image idyllique et défend son image de production herbagère. Mais il ne faut pas se leurrer : il est aujourd'hui indissociable de l'engraissement intensif et de plus en plus industriel, sans le moindre pâturage. Il vise l'exportation des jeunes animaux et en dépend, et ce n'est pas nouveau. Mais le grand public ne le sait pas. Le devenir des jeunes bovins de race à viande a été décrit dans un article précédent¹⁵. Ainsi la grande majorité des veaux de vaches allaitantes sont sevrés entre 5 et 10 mois d'âge et vendus 'maigres' pour être engraisés par la suite. La filière est peu lucrative. C'est pourquoi il y en a qui cherchent un filon qui permette d'en tirer un revenu, ce qui est compréhensible.

Le logement du veau de race à viande dit (trompeusement) *élevé sous la mère*

Dans le but d'obtenir une meilleure plus-value, la filière allaitante a développé une production de veau de race à viande, non pas maigre mais engraisé, de belle conformation (rien à voir avec du veau Holstein), tué vers 5 mois d'âge. Ce veau est souvent labellisé comme « *veau sous la mère* ». C'est une étiquette trompeuse. En toute logique, le consommateur imagine que ce veau gambade au pré avec sa mère. Il n'en est rien. La « tradition » et la « qualité » (et la bêtise humaine...) veulent que ces veaux soient enfermés pour bouger le moins possible et qu'ils soient rendus de couleur aussi claire que possible et donc aussi anémiques que possible afin d'obtenir un prix rémunérateur. En effet l'éleveur est pénalisé si la couleur du veau est d'un rosé-rouge naturel, non anémique. Explications ci-dessous, et grille de cotation en annexe. Retenons dès maintenant que, comme pour le veau de boucherie laitier, c'est une carence volontaire qui détermine les conditions de logement. Ces veaux sont logés en groupe (selon la réglementation) et sur paille. Le confort assuré par de la paille propre est incontestable et améliore la croissance. Souvent ce sont de petites cases et de petits groupes, dans ces cas il n'y a pas la place pour que les veaux puissent courir et sauter, et c'est le but. Ailleurs, les veaux disposent d'une grande case paillée, en fonction des bâtiments disponibles, souvent anciens.

Demain l'élevage au pré ? Il faut changer les règles françaises des aides PAC !

Il semble que certains éleveurs, et même certains groupements, se sont aperçus de l'ineptie de séparer les vaches allaitantes de leurs veaux. Peut-être verrons-nous dans le Grand Est démarrer une filière de veaux de boucherie qui auront bénéficié du plein air, au pâturage, dans le troupeau. Sans manque de fer imposé. Aussi heureux que possible durant leur courte vie. Il y a lieu de soutenir une telle démarche, plus intelligente et plus éthique !

Ce serait encore mieux si la vie (heureuse) des veaux était plus longue. Si au moins ils vivaient jusqu'à l'âge naturel du sevrage, dans leur troupeau, et qu'ils partent dès lors avant que naisse le veau suivant.

¹⁵ <http://collectifpleinair.eu/1000-bovins-en-creuse-et-4000-a-digoin-que-faire-des-bovins-males/>

Ce serait encore mieux s'ils pouvaient grandir, et bénéficier d'une vie à peu près libre au pâturage durant plusieurs saisons. Au moins deux saisons, sinon trois. Ce serait un moindre gaspillage de vies, une production plus efficiente en termes de rapport quantité de viande / nombre d'êtres vivants sensibles. La viande mature est réputée très bonne.

Le problème est politique. Il est directement lié aux aides de la PAC. Il faudra les réorienter afin que chaque animal ait une vie optimale, au lieu de l'utiliser pour soutenir le plus grand nombre de vaches allaitantes qui feront le plus grand nombre de veaux qui seront engraisés de la manière la plus intensive et la moins chère possible, dans des fermes-usines, et/ou exportés le plus nombreux possible. D'ailleurs, est-ce que les conditions de vie pour l'animal dans nos cases à jeunes bovins sont forcément tellement meilleures que dans les feedlots outre-mer ? Y a-t-il de quoi en être fier ?

En Suisse, des veaux d'environ 10 mois, élevés avec les mères, donnent un segment de viande premium à succès – une production qui n'existe pas en France, sauf en vente directe (avec succès). Probablement cela tient à la mainmise des filières exports et taurillons intensifs sur les débouchés (industriels). Il existe pourtant (en vente directe) des éleveurs qui élèvent des jeunes taureaux au pré. Une bonne alternative est l'engraissement de bœufs au pré. Il s'agit de mâles castrés – encore faut-il qu'ils soient castrés sous anesthésie, ce qui est très loin d'être acquis, alors que personne n'aurait l'idée, aujourd'hui, de faire castrer un chien ou un chat sans anesthésie ! La croissance des bœufs à l'herbe est plus lente, ils occupent les bâtiments durant plusieurs hivers, et ce fait nécessite une rémunération un peu plus élevée que le taurillon intensif. Rien de mirobolant, c'est parfaitement jouable, si seulement les aides couplées de la PAC étaient utilisées plus intelligemment pour finir les bêtes au pré – ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Même un petit veau laitier peut devenir un grand bœuf au pré (ce qui se fait en Normandie) : au moins sa vie aurait valu la peine d'être vécue. Mais la filière préfère tuer un grand nombre d'animaux avec peu de viande chacun (avec un aliment industriel), plutôt qu'un petit nombre d'animaux avec beaucoup de viande chacun (à base d'herbe). Le gaspillage fait marcher les affaires.

II. L'alimentation contre nature des veaux

Besoins alimentaires du veau : pas seulement du lait, mais aussi de l'herbe

Tout le monde sait qu'un petit veau a besoin du colostrum de sa mère. La mortalité des veaux est élevée, plus de 10 % en moyenne pour les laitiers. Une des raisons tient à une distribution insuffisante de colostrum, indispensable à son immunité. Par ailleurs, la mère lui transmet entre autres par sa salive les bonnes bactéries qui s'implantent dans son rumen ; sans contact, le développement du microbiote n'est pas optimal.¹⁶

Naturellement, un petit veau tète environ 9 fois par jour, ensuite cela diminue à environ 6 tétées, et cela se réduit jusqu'à un sevrage spontané à partir de 8 à 10 mois. A partir de 2 semaines d'âge, le petit veau commence à grignoter des brins d'herbe, et il en mangera de plus en plus. C'est ce qui stimule ses estomacs : les fourrages grossiers enclenchent la maturation du rumen du petit ruminant. Le nombre de villosités et donc la qualité du rumen sont déterminés par les aliments fibreux dans les quatre premiers mois de la vie.

¹⁶ LE SEVRAGE DE LA GENISSE LAITIERE : MODALITES ET CONSEQUENCES. KERHARO Gilles, Thèse, 2017

Ainsi le veau commence les mouvements innés de la rumination dès les premières semaines de sa vie, c'est un besoin essentiel, alors qu'il est encore abondamment nourri par le lait de sa mère. L'alimentation physiologique et naturelle est donc double : c'est le lait de sa mère ET l'herbe de la prairie (ou le foin en hiver). L'évolution de l'espèce, et l'adaptation de son système digestif à son environnement, s'est faite bien avant l'invention de la culture des céréales et de la traite ! Tout cela est important à retenir, pour garder l'esprit clair lorsque la zootechnie cherchera à le troubler. C'est ce qu'elle ne manque pas de tenter, en se référant à la tradition et à l'économie. Comme pour tout, la zootechnie a, pour les veaux, poussé l'obsession technico-économique à l'extrême, dans un sens comme dans l'autre : donner que du liquide (lait ou lacto-remplaceur) et rien d'autre, ou au contraire, arrêter le lait le plus tôt possible. Ce délire (typiquement humain) reçoit un feedback certain lorsque les animaux en tombent malade ; alors le délire est encadré de mesures limitant les dégâts, « justifiant » les activités de recherche et de conseil en zootechnie.

L'alimentation contre-nature des veaux : sans mère et sans herbe

Les veaux laitiers enlevés à leur mère sont traditionnellement nourris deux fois par jour, au seau. Le veau doit boire à chaque fois une quantité anormalement importante – ce qui perturbe son métabolisme, notamment du glucose - et de surplus dans une position non naturelle, avec la tête vers le bas. Lors d'une tétée au pis, la tête pointe vers le haut ce qui permet une bonne fermeture de la gouttière œsophagienne pour que le lait aille là où il doit aller : dans la caillette (en court-circuitant le rumen). Les veaux ont un besoin de succion qui est très important. Dans un seau il faut au minimum avoir une tétine.

Les systèmes modernes de distributeurs automatiques permettent aux veaux en groupe d'aller boire à la bonne hauteur et quand ils veulent, donc plus que deux fois par jour, et la machine procure une boisson à la bonne température. C'est un grand progrès. Une fois qu'ils ont ingéré leur ration ils peuvent encore rester auprès de la tétine et satisfaire leur besoin de succion.

Mais que reçoivent ces veaux à boire et à manger, puisqu'ils sont privés du lait de leur mère ? Cela dépend de leur destinée.

Quant aux veaux laitiers dits d'élevage, c'est-à-dire destinés à atteindre un âge adulte et à se nourrir comme tout bovin en ruminant, la manière la moins chère de les nourrir est de les sevrer le plus tôt possible, c'est-à-dire dès qu'ils ingèrent progressivement suffisamment d'aliments solides pour s'en sortir, entre 4 à 8 semaines. L'aliment solide (fourrages, céréales...) revient moins cher que l'aliment lacté et même le lacto-remplaceur.

Quant aux veaux laitiers destinés à être abattus en tant que veaux de boucherie, les choses se présentent différemment ! C'est l'autre extrême. Ces veaux devaient consommer essentiellement du liquide, à cause des fantasmes humains. Théoriquement, du lait, mais on a cherché moins cher. Le lacto-remplaceur est un breuvage industriel concocté en fonction du coût des matières premières afin de remplacer le lait, du moins en grande partie, toutefois il est dans l'intérêt de la santé du veau qu'il contienne aussi des composants laitiers. Au fil du temps, tout y a passé : graisses animales, farines de poisson, matières végétales du commerce mondial... Plus il est bas de gamme, plus les veaux en deviennent malades. Une aubaine pour faire de la recherche dans l'industrie de l'alimentation animale !

Traditionnellement, ces veaux de boucherie ne recevant aucun aliment solide, la rumination ne pouvait pas se mettre en place, faute de stimulation. Selon le témoignage d'un vétérinaire de l'époque du scandale des « *veaux aux hormones* », pour ces veaux devenus invendables, passé un certain âge, la situation devenait irréversible et le veau inapte à devenir adulte. Depuis la directive 97/2/CE relatives aux normes minimales pour la protection des veaux, un minimum (peu !) de fourrage grossier¹⁷ est obligatoire afin de stimuler le développement du rumen et de prévenir tant soit peu des comportements anormaux, à savoir le léchage prolongé des parois, les mouvements de langue, la rumination à vide. Ces comportements traduisent une perturbation grave du développement normal du système digestif, et un mal-être.

Vu la compétition par les prix les techniciens surtout néerlandais et ensuite français ont mis en place une production de veaux de boucherie plus lourds, au prix alimentaire divisé par deux¹⁸, en réduisant l'alimentation liquide soi-disant « lait » au strict minimum. Dans la publicité de Vitelco, celle-ci est divisée par 10. Ce qui a un impact sur la couleur de la viande. Mais quel est donc l'enjeu de cette couleur ? Pourquoi l'objectif de chair « blanche » empoisonne à ce point la vie des veaux ?

La tradition perverse du veau « blanc » rendu anémique

La chair d'un très jeune veau est claire, et elle devient progressivement, au fil des mois, de plus en plus rouge. Il peut y avoir des nuances entre races. La couleur claire est donc un moyen de différencier visuellement la viande dite de bœuf et la viande d'un (jeune) veau. Par ce biais la filière veut obtenir que les consommateurs achètent et du bœuf, et du veau, considérant que ce sont des viandes différentes. Pourtant l'étiquetage comme « veau » donne une information sur l'âge, qui devrait suffire pour savoir ce qu'on achète. La définition européenne du veau va jusqu'à l'âge de 8 mois, mais en France circule une autre définition qui limite l'âge à 6 mois¹⁹. Par malheur, l'aspect visuel de la couleur claire est devenu un but en soi et le signe d'une « qualité » mal comprise, et, surtout, c'est un critère d'achat. Aujourd'hui, le veau « blanc » figure toujours sur les cotations (voir un exemple de grille de prix en Annexe). La cotation a introduit le rosé très clair et le rosé clair (voir Annexe). Mais curieusement (au vu de la directive pour la protection des veaux) le terme « blanc » figure toujours dans les discours et les publicités²⁰.

¹⁷ Directive pour la protection des veaux :

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32008L0119&from=FR> Annexe :

« ...une ration minimale journalière d'aliments fibreux pour chaque veau âgé de plus de deux semaines, cette quantité devant être augmentée de 50 à 250 g par jour pour les veaux de 8 à 20 semaines. »

¹⁸ [http://www.bretagne.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARGLEF/27238/\\$File/15-CREHE002_production%20alternative%20de%20veaux%20de%20boucherie.pdf?OpenElement](http://www.bretagne.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARGLEF/27238/$File/15-CREHE002_production%20alternative%20de%20veaux%20de%20boucherie.pdf?OpenElement)

¹⁹ <http://www.la-viande.fr/animal-elevage/famille-bovins-0>

²⁰ Vitelco : « Dans le segment du haut de gamme, la viande de veau blanc de Vitelco est très appréciée pour son goût, sa couleur et sa tendreté. Nous appliquons des contrôles très rigoureux lors de l'achat des veaux et tout au long de la chaîne de production afin de garantir la qualité élevée de notre offre de viande de veau blanc.

Les principales caractéristiques de la viande de veau blanche sont les suivantes :

- catégorie V (< 8 mois)
- excellente qualité
- alimentation essentiellement à base de lait (> 300 kg de lait)
- viande de couleur blanc
- gamme de prix plus élevée

Comparez la viande de veau blanc à la viande de veau [rosé](#) et de [jeune bovin](#). »

« Comparée à la viande de veau blanc, la viande de veau rosé est proposée à un prix beaucoup plus attractif mais possède un goût extrêmement raffiné. Avec l'introduction de la viande de veau rosé dans sa production, Vitelco offre de nouvelles opportunités à vous, clients.

Or il a même été démontré que la qualité gustative (les consommateurs recherchent surtout la tendreté) est totalement indépendante de la couleur !

Comment produire une viande de veau qui reste « rosé très clair » jusqu'à l'âge de 5 mois et même au-delà ? En rendant le veau anémique, et ceci en le privant de fer ! Et comment prive-t-on un veau de fer ? En le privant surtout d'herbe, de foin, de terre, aussi de paille, et en l'empêchant de lécher des ferrailles. Ce qui explique la misère des veaux.

C'est en effet l'option qui a été prise en France et qui n'a jamais été abandonnée, aussi stupide soit-elle. Historiquement, la France est attachée à son veau dit « blanc ». D'une part, dans le passé, les veaux étaient tués beaucoup plus jeunes, donc avec une chair encore plus immature. D'autre part il s'était créé une tradition prestigieuse de « veau blanc » consistant à laisser les veaux attachés, souvent même dans le noir, avec une muselière pour qu'ils ne puissent ni manger de la paille ni lécher une quelconque ferraille, afin qu'ils soient anémiques et de ce fait « blancs ».

L'herbe et la paille et la terre contiennent le fer dont le veau a besoin, c'est pourquoi le veau « blanc » est privé d'herbe et de foin, et traditionnellement aussi de paille, d'où la muselière, qui sert aussi à l'empêcher de lécher des ferrailles et, aujourd'hui qu'il est en groupe, à téter les autres veaux, de boire de l'urine... par privation comportementale et/ou par soif si (illégalement !) il n'a pas accès à de l'eau, comme cela a été montré par une thèse vétérinaire de 2008²¹. Sa 'blancheur' est assimilée au lait, seul aliment admis et mis en avant comme gage de qualité, or le lait est très pauvre en fer. Et le consommateur lambda tombe dans le piège de cet argument de « qualité » d'une alimentation purement lactée – si blanche, pure et touchante ! -, parce qu'il ignore qu'un veau sain et normal grignote de l'herbe dès ses premières semaines, ce qui stimule la mise en place naturelle de la rumination. Le veau blanc est pudiquement appelé « veau non ruminant », comme s'il était défendable d'empêcher la maturation physiologique du système digestif en privant le veau d'aliments fibreux. Les muselières étaient largement utilisées dans le passé, mais sont interdites depuis 1991, année de la première directive pour la protection des veaux. Pourtant à l'époque, la privation totale de fourrage grossier était encore autorisée dans le cas de la production de veau blanc ! Ce n'est plus le cas. Avec la directive de 1997, de 50gr à 250gr par jour, selon l'âge, sont obligatoires. Mais les muselières, interdites depuis 1997, sont encore beaucoup vendus, et largement proposés ! J'ai pu recueillir un témoignage de l'usage de muselières (contre le léchage des ferrailles), datant d'il y a quelques années, et je suis peu confiante dans l'application de l'interdiction. Les éleveurs de Corrèze se sont battus pour le maintien de la muselière, au nom de la spécificité et de la qualité de leur veau labellisé « veau de lait sous la mère ». ²² Il y a des raisons de penser que la loi n'est pas appliquée.

La directive a le mérite d'interdire les muselières, mais pousse néanmoins l'absurde très loin, ce qui reflète à quel point la filière s'est battue pour pouvoir garder son veau 'blanc'. En effet, la directive

Les principales caractéristiques de la viande de veau rosé sont les suivantes :

- *catégorie V (< 8 mois)*
- *tendreté garantie*
- *alimentation essentiellement à base de fourrage (< 30 kg de lait)*
- *viande de couleur rose*
- *rapport qualité /prix avantageux »*

<https://www.vitelco.nl/fr/viande-de-veau/viande-de-veau-blanc/> relevé 8 août 2018

²¹ Contribution à l'étude du comportement du veau de lait sous la mère. Julien Pestre, Thèse 2008

²² <https://www.senat.fr/questions/base/2002/qSEQ021003121.html> 2002

n'interdit pas l'anémie mais ne fait que la limiter, afin de maintenir une coloration claire de la viande mais sans induire une morbidité et mortalité qui réduiraient trop les performances. Ainsi le niveau moyen d'hémoglobine sanguine doit être d'au moins 4,5 mmol/litre de sang (la normale allant de 6,4 à 9,4 mmol/l²³). Il est donc plus facile d'obtenir qu'on fasse des analyses de sang systématiques à des veaux rendus anémiques par privation de fer, afin de déterminer leur niveau d'hémoglobine moyen (!) que d'obtenir qu'on les laisse accéder à leur nourriture naturelle : herbe et foin (riches en fer) ! D'ailleurs, prendre en compte le niveau moyen signifie que certains veaux seront au-dessus du seuil défini et d'autres en-dessous, avec des répercussions sur leur santé. Aussi, des symptômes cliniques de manque de fer peuvent apparaître avant que le taux d'hémoglobine ne baisse²⁴.

La leçon des vaches folles n'est toujours pas comprise !

Cette pratique anémiant ne semble pas avoir choqué la profession vétérinaire qui admet *que « élever des veaux les moins anémiés possibles durant la phase de croissance-engraissement pour les amener en phase finition à être les plus anémiés possibles. Chaque apport de fer à un effet positif sur la croissance et un effet négatif sur la couleur, il faut donc choisir une stratégie judicieuse. »*²⁵ La profession vétérinaire n'a pas de quoi être fière d'avoir accompagné, et de continuer d'accompagner, de pareilles perversités.²⁶

Souvenons-nous d'une époque pas si lointaine où tout le monde – tout le monde ! - s'écriait vertueusement : *mais comment peut-on !...* donner aux vaches un aliment contre-nature (à savoir des farines animales) ! Et avant cela : *comment peut-on !* donner des hormones aux veaux !

Aujourd'hui la filière des veaux de boucherie poursuit son marketing par la couleur (ce sera détaillé plus loin), avec une anémie « aux normes ». La filière de type néerlandais de veaux plus lourds produit des veaux de chair plus colorée (sans pour autant beaucoup se soucier du bien-être animal) et surtout moins chers, car nourris aux concentrés avec peu de lait. La restauration collective est alors un débouché de choix, puisque dans ce cas la couleur n'est pas un critère d'achat.¹⁵

Mais personne ne cherche à élever les veaux de manière à répondre à leur besoins naturels : physiologiques, comportementaux et affectifs.

²³ http://www.tierschutz.com/nutztiere/docs/pdf/haemoglobinstatus_mastkaelber.pdf

²⁴ <https://efsa.onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.2903/j.efsa.2012.2669> page 59

²⁵ CONTRIBUTION A L'ETUDE DU COMPORTEMENT DU VEAU DE LAIT SOUS LA MERE Thèse 2007 page 73

²⁶ Thèse vétérinaire 2006 trouvée sur internet sans date de soutenance : Alexis Lenoir : Le veau fermier élevé sous la mère : aspects économiques et sanitaires en Béarn, page 24 :

De l'alimentation du veau dépend directement la qualité du produit. Pour obtenir un produit de bonne qualité, sur le plan de la couleur et de l'engraissement, il convient de satisfaire aux deux exigences suivantes : anémier le veau, en ne lui procurant que des aliments pauvres en oligo-éléments (cuivre, fer, cobalt), et en vitamine B12, et éviter que des aliments solides ne passent dans la panse (fourrage, litière) et n'y déclenchent des fermentations. Page 29 : *Tout exercice physique est proscrit, afin de limiter la production de myoglobine.*

Thèse vétérinaire 2007 : Julien Pestre : *Contribution de l'étude du comportement du veau sous la mère.* Cette thèse étudie les diverses carences et troubles du comportement dont sont victimes les veaux, et en particulier le rôle de la soif dans les *comportements oraux non alimentaires* - par privation d'eau ! Pour hélas conclure : Page 86 *Il paraît dommage enfin, de ne pas trouver de solutions pour maintenir cette production originale de veau de lait sous la mère dans une région déjà très dépeuplée.*

Le veau dit « *sous la mère* » : une tromperie contre nature

Le veau dit « élevé sous la mère »²⁷ est une production qui se veut prestigieuse et qui comporte plusieurs labels rouges. La qualité « supérieure » du label rouge s'applique à la carcasse, pas à des valeurs éthiques. Mais tout consommateur naïf imagine qu'un « veau élevé sous la mère » gambade au pré avec sa mère. C'est faux. Il est enfermé à l'étable. Comme nous l'avons vu précédemment, les veaux sont logés en groupe conformément à la législation, par exemple quatre veaux dans une case paillée, respectant les normes de mise en groupe et un confort de couchage (la paille propre étant imposée par le cahier des charges²⁸), assurant une bonne croissance. La mère sort au pâturage. Matin et soir elle vient à l'étable et le veau a le droit de courir vers sa mère et de téter sa mère pendant dix minutes ou à peine plus, puis il en est séparé et ré-enfermé dans sa case²⁹. Vu que le but est de pousser le veau au maximum au niveau de la conformation de la carcasse, il peut même y avoir des vaches nourrices pour compléter, et l'art de l'éleveur c'est d'obtenir que la nourrice (attachée...) se laisse téter par un veau qui n'est pas le sien. La plus-value de ce veau de prestige doit rémunérer le travail que se fait l'éleveur à lâcher et ré-enfermer les veaux. Un travail parfaitement inutile et contre la nature, puisque le veau, s'il était au pré avec sa mère, pourrait téter aussi souvent qu'il veut jour et nuit, et ce serait mieux pour sa santé. Le soi-disant « *savoir-faire* » de l'éleveur consiste à produire un bon état d'engraissement et une couleur claire, donc suffisamment anémiée mais quand même pas trop (vu la loi) et vu la fragilisation notamment immunitaire que provoque l'anémie.

Mettre fin au paiement à la couleur !

Le plus pervers, moteur dans toute cette affaire, est que le veau est payé en fonction de la couleur. Ainsi (voir les cotations de fin juillet 2018 en Annexe) les prix du kg de carcasse est pour la catégorie de conformation E (qui est la plus prestigieuse, relevant de la race à viande) sont selon la couleur les suivants : le veau blanc est à 10 €, et le rosé clair à 7,40 €, et il n'existe pas de veau plus foncé en catégorie E. En catégorie R le blanc est à 7,20, le rosé clair à 6,20, le rosé à 4,50 et le rouge à 4,10. En catégorie O (la plus mauvaise, qui correspond à des veaux Holstein), il n'y a pas de blanc, le rosé clair est à 5,-, le rosé à 4,40 et le rouge à 3,90.

²⁷ <http://gourmet.veausouslamere.com/gourmets/gourmets-le-label-rouge/>

²⁸ <https://extranet.inao.gouv.fr/fichier/CPC-Label-Rouge-Veau-en-vigueur.pdf%20>

²⁹ Exemple de vidéo publicitaire pour le veau fermier du Limousin label rouge : <https://www.label-viande-limousine.fr/le-veau-fermier-du-limousin-label-rouge-eleve-sous-la-mere.html>

autre exemple :

https://www.youtube.com/watch?v=drYall_sba0&list=PLEErJEZ1DakNu1zuZF3bf_jVGk8SwTSqy&t=0s&index=9

Dans la vidéo suivante on voit un veau dehors avec la mère : est-ce pour le film ? A l'intérieur, ça tapote au bâton pour diriger les veaux sur la tétée https://www.youtube.com/watch?v=7t-nxCE5EZE&index=6&list=PLEErJEZ1DakNu1zuZF3bf_jVGk8SwTSqy

https://www.youtube.com/watch?v=7t-nxCE5EZE&list=PLEErJEZ1DakNu1zuZF3bf_jVGk8SwTSqy&index=6

GRILLE DE CLASSEMENT EN COULEUR DES CARCASSES DE VEAUX



Source :
Guide technique et
réglementaire oct 2016
[http://www.franceagrimer.fr/
content/download/48869/469
028/file/Guide%20PCM%20VF
.pdf](http://www.franceagrimer.fr/content/download/48869/469028/file/Guide%20PCM%20VF.pdf)

ANNEXE GRILLE DE CLASSEMENT DES CARCASSES DE VEAUX

Tableau I - Couleur

CATEGORIE	APPELLATION
0	Blanc
1	Rosé très clair
2	Rosé clair
3	Rosé
4	Rouge

Remarque : cette reproduction des couleurs ne paraît pas totalement fiable.

A cause de la cotation en fonction de la couleur, l'éleveur qui produirait un veau normal, plutôt rosé-rouge, nourri avec de l'herbe et du foin à volonté, est pénalisé et perd toute la marge qu'il pouvait espérer. Ce n'est qu'en vente directe, lorsque les clients voient les animaux et comprennent comment ils sont élevés et constatent que le goût est bon, que des éleveurs peuvent vendre des veaux de couleur rosée plus foncée voire rouge sans pénalité.

Quant à la modeste aide couplée payée en 2016 à la production de veau biologique, la couleur 4 le rendait inéligible ! Cette aide n'existe plus.

III. Des liens

La mise-bas

La vache (si elle dispose d'une certaine liberté de mouvement...) commence à s'agiter déjà une à deux semaines avant la naissance. Pour mettre bas, elle s'éloigne un peu du troupeau. Durant la première phase de la mise bas, des vaches, en plein air, ont été observées marchant plus d'un demi kilomètre. Dans la nature, la vache cherche à se cacher et à se mettre à l'abri des prédateurs. Encore arrive-t-il que d'autres vaches restent près d'elle. L'éleveur peut considérer qu'il s'agit d'une simple attirance instinctive, notamment pour le veau. D'autres y voient aussi l'expression d'une protection, d'un soutien, d'une intention de rassurer, issue de liens amicaux ou parentaux entre vaches. Dans des conditions moins libres et naturelles, lorsque la vache est dérangée, à l'étable, la mise-bas tend à se prolonger. D'ailleurs les vaches évitent de donner naissance à l'heure de la traite. Les éleveurs sensibles savent qu'il vaut mieux les laisser en paix, et c'est tout l'avantage de la vidéosurveillance de pouvoir intervenir uniquement quand c'est vraiment nécessaire.

Le lien entre la vache et son veau

Dès que le veau est né, sa mère le lèche. Elle fait sa connaissance, elle le protège. Il se lève pour trouver la mamelle (normalement, dans la demi-heure), pour boire et pour vivre. Le petit est enveloppé dans la sollicitude de sa mère. C'est le moment de la première empreinte pour ancrer l'attachement réciproque. En effet, la vache et le veau se reconnaissent d'abord à l'odeur, ensuite à la voix et aussi par la vue.

Dans des conditions naturelles, le veau reste caché dans la végétation durant les premiers jours, et sa mère pâture dans les alentours. Mais elle vient le voir régulièrement et le surveille. D'autres vaches font de même avec leur veau ; il est donc indispensable que chacune retrouve le sien sans se tromper. Si jamais il faut le déplacer, elle peut aussi l'appeler, pour qu'il vienne avec elle.

Le lien entre la vache et son veau se construit et se resserre au fil des heures et des jours. C'est pourquoi beaucoup d'éleveurs laitiers considèrent qu'il est peu (ou moins) traumatisant d'enlever le veau à la mère peu après la naissance. Toutefois il est essentiel de lui donner le colostrum de sa mère, pour réduire le risque qu'il meure. D'autres laissent le veau plusieurs jours avec la mère parce que cela lui permet de partir dans sa (plutôt triste) vie avec un meilleur capital-santé de départ (ce qui peut d'ailleurs se monnayer par un meilleur prix de vente). Une fois l'attachement constitué et le veau ensuite arraché à la mère, la vache cherche et appelle son petit durant des jours. Le veau aussi cherche sa mère, même s'il est plus limité dans son expression. Il se débattait lorsqu'il était mis à l'attache (toujours très courte). L'attache des veaux est aujourd'hui interdite. Le veau nouveau-né est le plus souvent isolé dans un igloo, à l'air frais, pour le soustraire à l'ambiance de l'étable, ceci pour des raisons sanitaires. D'après la loi, il doit pouvoir voir et toucher d'autres veaux. C'est loin d'être respecté partout, mais il y a des progrès.

Il convient de souligner que notre instinct maternel humain fonctionne avec les mêmes outils biologiques (hormonaux et neurologiques) que celui des vaches et qu'il n'y a pas lieu de parler des vaches comme si elles n'avaient pas une émotion maternelle derrière leur comportement. De même les veaux ont des émotions lorsqu'ils cherchent le contact sécurisant de la mère.

La séparation, un vrai problème

Si à première vue la séparation du veau de sa mère immédiatement après la naissance semble bien se passer, c'est justement que, naturellement, le veau passe ses premiers jours caché dans la végétation, où la vache vient le voir régulièrement : une séparation passagère n'est pas traumatisante. Mais le lien est fort ! Il a été démontré que ce lien existe même si le veau n'est pas du tout allaité par sa mère (à laquelle on a mis un filet sur la mamelle) mais entièrement nourri au lacto-distributeur. Contrairement aux attentes des expérimentateurs, les veaux non allaités et leurs mères montraient autant de comportements d'attachement que les allaités et leurs mères !³⁰

³⁰ The effect of nursing on the cow-calf bond. Julie Johnsen et al., Applied Animal Behaviour Science 163 (2015) 50-57

https://www.researchgate.net/profile/Julie_Johnsen/publication/270008422_The_effect_of_nursing_on_the_cow_-_Calf_bond/links/54a6bca60cf267bdb909e42b/The-effect-of-nursing-on-the-cow-Calf-bond.pdf?origin=publication_detail

Certains éleveurs laitiers sont conscients qu'il y a un problème dans cette séparation routinière du veau de sa mère. Souvent, ils se rassurent eux-mêmes en évoquant des cas (isolés) de vaches qui ne sont pas intéressées par leur veau. De telles vaches sont l'exception. Ces exceptions existent aussi dans l'espèce humaine ! Il y aurait sans doute des explications individuelles à trouver, aussi chez les vaches. Les éleveurs se rassurent aussi en croyant que la Prim'Holstein, sélectionnée depuis toujours non seulement pour la masse de lait mais aussi pour sa docilité, serait peu maternelle, et peu touchée par l'enlèvement du veau. Aussi, les veaux Montbéliards expriment un besoin de succion plus intense que les veaux Holstein. Dans les races allaitantes, les vaches défendent leur veau violemment, et il y a tout intérêt à éviter de se trouver, sur un pré, entre une telle vache et son veau. Toutefois, de conclure à l'indifférence émotionnelle de la vache Holstein, seulement parce qu'elle exprime de manière moins dynamique une réalité dérangeante, c'est aller un peu vite en besogne.

Il a été démontré que l'impact de la séparation joue à la fois sur l'aspect alimentaire et sur l'aspect psychique. Avec sa mère, un petit veau tête jusqu'à 10 fois par jour. Séparé, il reçoit seulement deux repas. L'encadrement technique a même testé et recommandé un seul repas journalier³¹ en rajoutant des ferments lactiques pour 'sauver' la digestion : *1 repas par jour, c'est au moins 50 % de temps gagné !* C'est une démonstration de l'état d'esprit zootechnique typique mais éminemment contestable, braqué sur la baisse des coûts et la baisse du temps de travail. On invente des artéfacts pour violer la physiologie et perdre l'âme.

Le contact avec la mère, qui lèche son veau, est rassurant et stimulant. Sans oublier le volet cognitif : le veau apprend la vie avec sa mère, les herbes à consommer, et il se socialise avec elle dans le troupeau.

Dans un troupeau naturel, le sevrage spontané se fait vers 8 à 12 mois. Les veaux femelles restent proches de leur mère, le lien affectif peut durer toute la vie. Des jeunes mâles peuvent s'éloigner du troupeau et se regrouper, ou vivre seuls. Ils peuvent aussi rester assez proches des femelles. En fait, les troupeaux où le comportement naturel peut se déployer sans intervention humaine et être observé, sur de vastes espaces, sont rarissimes. Un éleveur exceptionnel³² a dit : *Une vache à qui on a enlevé un veau n'est plus jamais comme avant.* En réponse à ma question il a précisé : *elle perd son assurance...*

Existe-t-il une réponse satisfaisante au problème de la séparation ?

Nul besoin d'être devin pour comprendre que le thème de la séparation entre le petit animal (qu'il soit mâle ou femelle) et sa mère deviendra un problème majeur pour la perception de la production laitière par l'opinion publique, dans les décennies à venir, non seulement pour les bovins, mais aussi pour les ovins et caprins. Pour l'Allemagne, il existe dans le cadre de la campagne « *Kuhplusdu* » une liste des reportages télévisés³³ qui traitent de la question.

³¹ [http://www.bretagne.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/17007/\\$File/8.%20un%20seul%20repas%20de%20lait%20par%20jour%20pour%20les%20veaux.pdf?OpenElement](http://www.bretagne.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/17007/$File/8.%20un%20seul%20repas%20de%20lait%20par%20jour%20pour%20les%20veaux.pdf?OpenElement) 2008

³² Il s'agit de Hermann Maier, qui est connu pour avoir un troupeau dans lequel les liens sociaux évoluent naturellement, et qui a été le premier à avoir obtenu, après de longues batailles juridiques, de pouvoir étourdir au pré par tir pour un abattage mobile.

³³ <http://www.kuhplusdu.de/presse/c119-presse/tv-beitraege/147-uhoz8b8h>

Si vous dites à un éleveur laitier qu'il faudrait laisser les veaux auprès de leur mère, il dira inmanquablement que le lait est trop riche et qu'ils boiraient trop et deviendraient malades. C'est faux. L'essentiel est justement qu'ils aient un accès permanent et qu'ils puissent boire en petites portions. Ainsi ils boiront lentement. Par contre, s'ils ne peuvent boire que deux fois par jour ils se jettent sur la mamelle et dévorent de grandes quantités, plus difficiles à digérer.³⁴

Le problème de la séparation est balayé sous le tapis par l'immense majorité des producteurs laitiers. De toute manière, ils n'ont aujourd'hui pas de solution au problème, autant ne pas y penser. Quant aux produits laitiers, il n'y a dans l'agro-alimentaire pas d'industrie plus puissante et qui fasse plus de publicité, que l'industrie laitière. Toutefois, le problème est identifié par les ONGs et par certains chercheurs. Il existe des expériences isolées de solutions, aussi en France, et quelques programmes de recherche dans différents pays, dont les Pays-Bas, la Suède, la Norvège, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, le Canada, le Royaume-Uni... L'UE n'a sans doute pas encore reconnu l'importance du problème et ne lui accorde pas encore la priorité qu'il mérite en matière de financements de recherche. Malheureusement, la recherche sert surtout un productivisme pseudo-environnemental.

Sans surprise, les initiatives dans le bon sens relèvent le plus souvent de l'agriculture biologique. C'est elle qui mettra au point l'élevage des veaux avec leurs mères. La bio a aujourd'hui le plus de potentiel pour rémunérer des efforts supplémentaires en bien-être animal. Certains parmi les éleveurs biologiques (de loin pas tous) ont une grande sensibilité pour leurs animaux. Mais pour le moment, en l'absence de filière valorisante, et vu le comportement désastreux de la grande distribution, une rémunération viable pour l'expérimentation de solutions nouvelles ne peut être envisagée qu'en vente directe. Il faudra évidemment qu'une filière se mette en place.

Confrontée aux pressions économiques, aux difficultés techniques et au poids des habitudes, tout compte fait, l'agriculture biologique échoue encore à sa responsabilité éthique pour les animaux qu'elle fait naître. La plupart des éleveurs ne se sentent plus responsables pour une bête une fois qu'ils l'ont vendue. Ils ont la bonne conscience facile. Ainsi, actuellement encore, la majorité des veaux laitiers mâles biologiques subissent le même sort que les non-biologiques : ils sont vendus à l'âge d'environ 3 semaines à des marchands de bestiaux, et partent dans des ateliers standard, plus ou moins pires, comme nous les avons décrits. Quelques-uns voudraient bien engraisser leurs veaux eux-mêmes, mais ne trouvent pas de solution économique à cela. L'obscurantisme entretenu autour du paiement à la couleur de la viande est une difficulté supplémentaire. L'obstacle économique est réel, mais il correspond aussi à un choix, à savoir détenir un plus grand nombre de vaches au lieu d'assumer la vie de leurs veaux. Produire un veau coûte cher. Il sera à terme indispensable de financer le bien-être des veaux par un prix supérieur du lait, qui aujourd'hui est bradé. Plutôt que d'inventer des labels parfaitement stupides !

Quant à essayer de laisser les veaux avec leurs mères, quelques rares éleveurs ont cette motivation éthique. D'autres mettent en avant une motivation zootechnique qui ne mène pas loin : meilleure santé et meilleure prise de poids du veau, et meilleur prix à la vente si le veau a tété sa mère avant la séparation. Meilleure santé des mamelles. Dans de rares cas la motivation est de se faciliter le travail. Mais le choix de laisser les veaux avec les mères peut correspondre plutôt à davantage de travail et à une gestion très individuelle des animaux (ce qui est bien !). Cela nécessite beaucoup de réflexion et d'essais, ce qui ne préjuge en rien de ce que pourrait être, dans l'avenir, un système bien réfléchi et

³⁴ https://www.lksh.de/fileadmin/dokumente/Bauernblatt/PDF_Toepper_2017/BB_23_10.06/40-41_Kunz.pdf

bien rodé, qui assurerait une vie aussi naturelle que possible à des animaux en bonne santé. Quel bonheur, quelle fierté à la clé !

Et un dernier piège : certains éleveurs font des efforts considérables pour leurs génisses d'élevage, donc sur les petites femelles qu'ils vont garder. Or notre préoccupation ici est bien de savoir comment assurer un bien-être satisfaisant à TOUTES les catégories d'animaux : mâles et femelles, jeunes et vieux. Il faudra assurer une vie heureuse à TOUS les veaux nés sous la responsabilité de l'éleveur.

Veaux laitiers avec leurs mères : acquis et questions. Le juste prix !

La recherche de solutions suit plusieurs pistes³⁵ :

- L'utilisation de vaches nourrices : une vache nourrice allaite plusieurs veaux. Il pourrait même s'agir d'une vache qui a par exemple trop de cellules dans son lait. En pratique : une vache est enfermée dans une case paillée avec plusieurs veaux (on l'attache pour lui apprendre à accepter les veaux) ; rarement du pâturage. Il peut y avoir une rotation : une vache peut être tantôt nourrice, tantôt se retrouver dans le troupeau qui passe à la traite.
- Laisser téter le veau auprès de sa vraie mère, matin et soir, donc laisser le troupeau des vaches (qui pâturent à la belle saison) rencontrer le groupe des veaux, les laisser quelque temps ensemble (en tout cas beaucoup plus longtemps que lors de la tétée des veaux trompeusement dits *sous la mère* !), puis les re-séparer. C'est une belle avancée. Toutefois, d'un point de vue physiologique il est important que durant les premières semaines les veaux aient un accès permanent à la mère ou à la nourrice, pour des tétées fréquentes, à volonté.³⁶
- Laisser les veaux librement auprès de leur mère, à l'étable comme au pré. C'est évidemment la solution idéale pour leur bien-être. En grandissant, le veau boit beaucoup de lait, et il en restera autant de moins à traire, donc le coût de l'opération risque d'être élevé – et conduira à un sevrage douloureux.
- Séparer vaches et veaux pendant une partie de la journée, ou soit le jour soit la nuit. Des contacts visuels et même par le toucher peuvent rester possible. Cela permet d'habituer les veaux à se nourrir aussi au lacto-distributeur, et les prépare au sevrage à venir.

Il est donc établi que le maintien des veaux auprès des vaches laitières est faisable, mais il reste encore plusieurs questions compliquées à travailler, et il faut des budgets de recherche :

- La question cruciale et douloureuse reste : à quel âge et comment séparer le veau de sa mère, de la manière la moins traumatisante possible ? En général, cette séparation, pour des raisons économiques (quantité de lait à traire, santé du veau) a lieu vers 3 mois, ceci étant considéré comme étant la durée minimale de respect du lien. Or dans un troupeau naturel il n'y a pas de séparation (si ce n'est par la mort, ou par le départ volontaire des mâles devenus autonomes). Quelques éléments de réponse :
 - Séparer de manière partielle et progressive, et en laissant ensemble le groupe de veaux qui se connaissent.

³⁵ Is rearing calves with the dam a feasible option for dairy farms ? – Current and future research. Julie Føske Johnson et al, Applied Animal Behaviour Science 181 (2016) 1-11

Muttergebundene Kälberaufzucht in der Milchviehhaltung. Merkblatt. FIBL 2012

³⁶ https://www.lksh.de/fileadmin/dokumente/Bauernblatt/PDF/Toepper_2017/BB_23_10.06/40-41_Kunz.pdf

- Certains préconisent le caveçon, un morceau de plastique fixé sur le nez du veau, l'empêchant de téter. Cela permet de dissocier le stress du sevrage alimentaire et celui de la séparation physique, et de progresser par étapes.
- Si le veau est déjà habitué de téter au distributeur, la transition alimentaire sera moins traumatisante.
- L'idéal, l'utopie, l'ultime seuil de l'acceptabilité, est certainement d'imiter la structure sociale d'un troupeau naturel. Il ne s'agira plus de « produire » à tout va, mais de réguler le nombre d'animaux en fonction des fourrages disponibles, avec un bien-être maximal et une relation d'affection et d'amitié homme-animal.
- Certaines vaches, si elles ont leur veau, ont un moindre réflexe d'éjection du lait à la traite. Ce n'est pas un problème simple, mais cela peut être abordé, par exemple par les horaires et les conditions de la traite et de la présence du veau.
- Il reste le défi économique lié à la baisse de la quantité de lait disponible pour la vente. Il faut donc trouver un nouvel équilibre économique. Cet équilibre ne sera pas le même pour une exploitation avec des vaches laitières hautes productrices qu'avec des vaches rustiques élevées à l'herbe dans des systèmes autonomes.

Pour terminer, le prix du lait devra aussi financer le bien-être du veau. La solution sera économique, comment pourrait-ce être autrement ? En bradant le lait et en le payant très loin en dessous de sa vraie valeur nutritionnelle, on dénie et on piétine l'amour maternel dans toute sa réalité biologique. Il reste aussi la question fondamentale : de combien de lait avons-nous réellement besoin ? Ne pourrions-nous pas diviser la production laitière par deux, par trois, ou même par dix ? D'autant plus que la production intensive ne sait même pas préserver la biodiversité des prairies.

Industrie sans scrupules et sacrifice de l'intellect

Certains pourraient dire : « *pas grave, il ne s'agit que de veaux* ».

La filière lait respecterait l'amour maternel humain ? Alors souvenez-vous du vieux slogan « *Nestlé tue des bébés* » (Nestlé n'étant évidemment pas le seul), ceci par la promotion des laits infantiles au détriment du lait maternel, même dans des pays où par les conditions d'hygiène et la pauvreté le biberon entraîne une forte mortalité, évitable par l'allaitement au sein. Entretemps l'OMS et des ONGs ont établi des codes de bonne conduite pour les maternités, qui ne doivent pas promouvoir les laits artificiels. Ces codes sont plus ou moins respectés, rien n'est jamais gagné.

Le scandale Lactalis n'est pas non plus une preuve de conscience éthique.

Pour les multinationales du lait, le but est de faire du volume à bas prix et d'imposer par un lobbying subtil sur la nutrition³⁷ un régime alimentaire inutilement riche en lait dans tous les continents, quel que soit le coût écologique et humain. Ce n'est pas par amour des bébés, ni par respect de l'amour maternel ! Evidemment, on se fiche des veaux, sous-produits qui deviennent intéressants uniquement dans la mesure où ils constituent un débouché pour un aliment fabriqué par l'industrie. D'une manière très générale, dans l'industrie de la viande, c'est la valorisation (et l'exportation !) des

³⁷ Melissa Mialon : <http://toussurlameplanete.overblog.com/2017/08/influence-politique-industrie-laitiere-france.html>

Corporate political activity of the dairy industry in France : an analysis of publicly available information
<http://blog.journals.cambridge.org/2017/07/12/corporate-political-activity-of-the-dairy-industry-in-france-an-analysis-of-publicly-available-information/>

produits de moindre valeur (pattes des poulets, oreilles des cochons, gras des bovins, abats en général... et veaux laitiers) qui peut décider s'il y a faillite ou non.

Ce sont les subventions européennes au lait en poudre qui ont enclenché la production industrielle de veaux de boucherie. Ces ateliers ont été une des plus grandes hontes de la profession agricole, ressenties comme telle par de nombreux paysans. Il coûtait moins cher au paysan de nourrir les veaux avec de la poudre transformée, que de leur donner du lait de leur mère, qui se trouvait à côté dans l'étable. Ensuite, avec une augmentation du coût du lait en poudre et avec son manque de scrupules habituel, l'industrie de l'alimentation animale, en passant aussi par le « veau aux hormones », a cherché des produits de substitution du lait, d'origine végétale ou animale (sous-produits de la pêche et des abattoirs). Ces lacto-remplaceurs rendaient les veaux malades, en plus des conditions de vie épouvantables qu'ils subissaient et subissent encore. Depuis, la « recherche », sans scrupules elle aussi, cherche à améliorer ces lacto-remplaceurs, c'est-à-dire limiter les erreurs, afin de réduire la morbidité dans un système contre-nature, tout en ciblant une couleur claire de la chair, donc l'anémie (qui fragilise les veaux). On en est à injecter du fer en début de croissance, pour améliorer des réserves en fer qui ensuite sont sensés s'épuiser.

Et tout cela est entretenu grâce à la PAC et grâce au soutien public aux chambres d'agriculture et aux instituts techniques et grâce aux chercheurs de l'INRA et aux vétérinaires et techniciens soumis aux intérêts économiques et acceptant le sacrifice de l'intellect. La déontologie envers l'animal reste insuffisante.

Est-ce que le temps est mûr pour que tous ceux qui souhaitent sortir de ce système le fassent ?

Annexe : production, export-import et cotation des veaux

Source : Données et bilans de FranceAgriMer. Les produits carnés et laitiers. Août 2018.

<http://www.franceagrimer.fr/content/download/57362/556220/file/STA-VIA-LAIT-Donn%C3%A9es%20statistiques%202017.pdf>

LES PRIX DANS LE SECTEUR VEAU

	Source	Unité	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	%17/16
Veaux de 8 jours										
Engraissement 45-50 kg	FranceAgriMer	€/tête	115	116	93	81	89	92	90	-2,2
Élevage mâles croisés lourds ⁽¹⁾	FranceAgriMer	€/tête	319	328	-	-	-	-	-	-
Élevage mâles croisés légers	FranceAgriMer	€/tête	271	309	322	334	321	270	259	-4,1
Veaux de boucherie										
Prix moyen pondéré ⁽²⁾	FranceAgriMer	€/kg vif	3,85	3,94	-	-	-	-	-	-
	FranceAgriMer	€/kg net	6,07	6,21	6,20	6,17	5,82	5,73	5,63	-1,8
Veaux sous la mère										
Prix moyen pondéré	FranceAgriMer	€/kg net	7,60	7,66	8,54	8,85	8,73	8,26	8,15	-1,3
Détail										
Indice des prix à la consommation ⁽³⁾	Insee	base 100 en 2015								
Veau à rôtir			93,5	96,2	98,4	99,5	100,0	100,7	102,2	1,5
Veau à bouillir/braiser			90,0	93,5	96,3	98,6	100,0	101,2	102,6	1,4
Prix achats des ménages ⁽⁴⁾ (hors abats et gros achats)										
Viande fraîche	Kantar	€/kg	14,76	15,15	15,63	15,83	15,73	15,93	15,85	-0,5
Viande à griller	Kantar	€/kg	16,49	16,86	17,40	17,52	18,27	18,52	18,31	-1,1
Viande à bouillir	Kantar	€/kg	11,98	12,49	12,88	13,00	13,04	13,21	13,26	0,3

⁽¹⁾ Prix des veaux mâles croisés lourds : série arrêtée depuis la semaine 20 de 2012

⁽²⁾ Prix des veaux de boucherie en vif : série arrêtée depuis la semaine 6 de 2013

⁽³⁾ Nouvelle série, base 100 en 2015, suite au changement de dénominations des viandes bovines

⁽⁴⁾ Mesurés par Kantar Worldpanel à partir des relevés effectués auprès d'un panel de 20 000 ménages – Rupture de séries en 2015 suite au changement de dénominations des viandes bovines

LES ÉCHANGES DE BOVINS VIVANTS

- moins de 160 kg -

1 000 têtes	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	17-16
EXPORTATIONS	128,2	139,7	128,6	145,9	167,6	181,5	250,9	69,3
Veaux de - 80 kg	120,2	125,3	116,0	134,0	155,7	169,3	233,8	64,5
vers l'UE à 27/28	120,1	125,1	116,0	134,0	155,7	169,3	233,8	64,5
Espagne	96,7	109,0	105,2	125,6	147,1	161,9	222,8	60,9
Italie	23,4	16,0	10,6	7,6	6,9	7,3	10,9	3,6
Veaux de 80 kg à 160 kg	8,0	14,4	12,6	11,8	11,8	12,3	17,1	4,8
vers l'UE à 27/28	7,9	14,0	11,4	10,9	11,5	11,9	15,9	4,0
Espagne	5,3	10,7	8,4	10,0	9,6	10,6	15,2	4,6
Italie	2,3	2,8	3,0	0,8	0,4	0,2	0,4	0,2
vers pays tiers	0,1	0,4	1,1	0,9	0,4	0,4	1,2	0,8
Algérie	0,1	0,4	1,1	0,8	0,3	0,0	0,0	0,0
IMPORTATIONS	45,8	90,4	39,4	29,4	39,1	41,3	31,8	-9,5
Veaux de - 80 kg	37,6	89,3	38,9	24,1	18,7	26,3	14,8	-11,5
de l'UE à 27/28	37,6	89,3	38,9	24,1	18,7	26,3	14,8	-11,5
Allemagne	3,3	0,0	10,0	6,4	0,0	5,9	0,0	-5,9
Espagne	31,0	31,4	16,2	5,4	6,7	2,6	2,5	-0,1
Veaux de 80 kg à 160 kg	8,2	1,1	0,5	5,3	20,4	15,0	17,0	2,0
de l'UE à 27/28	8,2	1,1	0,5	5,3	20,4	15,0	17,0	2,0
SOLDE - 80 kg	90,6	50,4	89,7	121,8	148,8	155,3	236,1	80,8
SOLDE 80 à 160 kg	-0,2	13,3	12,1	6,6	-8,5	-2,8	0,1	2,8

Source : FranceAgriMer d'après Douanes (UE à 27 jusqu'en 2012, UE à 28 à partir de 2013)

Cotation de la viande de veau:
Rungis 31 juillet 2018 selon couleur et conformation (système E U R O)

MIN Rungis Veaux marché du 31/07/18 (cours Gros) unité : € HT le kg*

VEAU :

- MARCHE: très calme
- OFFRE: moyenne
- DEMANDE: faible
- COURS: reconduits

VEAU (basse) rose clair U.E. cat. O	2.90	=
VEAU (basse) rose clair U.E. cat. R	3.00	=
VEAU (basse) rose France cat. O	2.80	=
VEAU (basse) rose France cat. R	3.00	=
VEAU (basse) rose France cat. U	3.20	=
VEAU (basse) rose U.E. cat. O	2.60	=
VEAU (basse) rose U.E. cat. R	2.70	=
VEAU (basse) rouge France cat. O	2.50	=
VEAU (basse) rouge France cat. R	2.60	=
VEAU (basse) rouge France cat. U	2.70	=
VEAU (carcasse) blanc France cat. E	10.00	=
VEAU (carcasse) blanc France cat. R	7.20	=
VEAU (carcasse) blanc France cat. U	8.30	=
VEAU (carcasse) blanc U.E. cat. E	5.70	=
VEAU (carcasse) blanc U.E. cat. U	5.30	=
VEAU (carcasse) rose clair France cat. E	7.40	=
VEAU (carcasse) rose clair France cat. O	5.00	=
VEAU (carcasse) rose clair France cat. R	6.20	=
VEAU (carcasse) rose clair France cat. U	6.80	=
VEAU (carcasse) rose clair U.E. cat. E	4.80	=
VEAU (carcasse) rose clair U.E. cat. O	4.20	=
VEAU (carcasse) rose clair U.E. cat. R	4.40	=
VEAU (carcasse) rose clair U.E. cat. U	4.50	=
VEAU (carcasse) rose France cat. O	4.40	=
VEAU (carcasse) rose France cat. R	4.50	=
VEAU (carcasse) rose France cat. U	4.70	=
VEAU (carcasse) rose U.E. cat. O	3.60	=
VEAU (carcasse) rose U.E. cat. R	3.80	=
VEAU (carcasse) rouge France cat. O	3.90	=
VEAU (carcasse) rouge France cat. R	4.10	=
VEAU (carcasse) rouge France cat. U	4.20	=
VEAU (pan) rose clair U.E. cat. O	5.70	=
VEAU (pan) rose clair U.E. cat. R	5.80	=
VEAU (pan) rose France cat. O	6.60	=
VEAU (pan) rose France cat. R	7.90	=
VEAU (pan) rose France cat. U	8.60	=
VEAU (pan) rose U.E. cat. O	4.90	=
VEAU (pan) rose U.E. cat. R	5.20	=
VEAU (pan) rouge France cat. O	4.80	=
VEAU (pan) rouge France cat. R	5.60	=
VEAU (pan) rouge France cat. U	6.10	=